

# **COMBAT OUVRIER**

**Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)**

**Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> internationale.**

**Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 9 AVRIL 2016 - n° 1153**

**PRIX : 1 €**

## **Contre la loi travail, poursuivons les manifestations !**

**En France, la journée de mobilisation du 31 mars a été une réussite. Les manifestations organisées dans 260 villes ont compté deux fois plus de participants que le 9 mars.**



**Manifestation du 31 mars à Fort-de-France.**

Avec les cortèges dynamiques des lycéens et des étudiants, elles ont été marquées par la présence des salariés du privé, de l'automobile, de la chimie, du transport aérien... Il y avait aussi des salariés de petites entreprises, de la sous-traitance, des intérimaires, quand bien même il est plus difficile pour eux de faire grève.

Étaient aussi présents les cheminots, les employés de collectivités locales, les enseignants et les personnels hospitaliers, bien conscients du fait que si la législation du travail recule pour le privé, elle reculera pour eux aussi.

Ce même jour, en Martinique, environ un millier de travailleurs ont manifesté à Fort-de-France. En Guadeloupe, près de 200 travailleurs et étu-

dians ont défilé à Pointe-à-Pitre en demandant le retrait du projet de loi El Khomri. Les mêmes organisations appellent à une nouvelle manifestation le samedi 9 avril en Guadeloupe.

### **Retrait de la loi !**

Il faut faire reculer le gouvernement sur cette loi qui nous renvoie au 19<sup>ème</sup> siècle. C'est une loi qui permet aux plus gros patrons de pressurer davantage leurs salariés. Une entreprise pourra augmenter la durée de travail à 46, voire dans certains cas à 60 h par semaine. La journée de travail pourra être portée à 12 h par jour. Les heures supplémentaires seront moins payées. Un salarié qui refuserait ces changements à son contrat pourra être licencié sans indemnités. Le repos minimum

de 11 h entre deux journées de travail (juste de quoi rentrer chez soi, manger et dormir) pourra être fractionné : un salarié pourra être contraint de faire sa nuit en deux fois, ou de manger dans sa voiture entre ses prises de travail ! La loi El Khomri facilite les licenciements. Une entreprise pourra faire un plan social même si elle n'a pas de difficultés économiques.

Un salarié qui serait licencié illégalement ne pourrait plus espérer obtenir réparation aux prud'hommes, car cette nouvelle loi préconise trois mois de salaire si vous avez moins de deux ans d'ancienneté et 15 mois, au grand maximum, même si vous avez fait toute votre carrière dans l'entreprise qui vous met à la rue.

### **Conséquences plus dramatiques aux Antilles**

Aux Antilles, le chômage frappe près d'un tiers de la population et même près de six jeunes sur dix. Il ne faut pas faciliter les licenciements ! Les revenus sont inférieurs de près de 500 € en moyenne par rapport à la France. Il ne faut pas baisser les salaires ! Une loi qui permet de licencier facilement aura des conséquences encore plus dramatiques aux Antilles !

Le patronat en général et en particulier celui qui est héritier de l'esclavage et de l'économie de plantation, méprisant, arrogant, persuadé d'avoir tous les droits ne se sentira plus de limites ! Il faut les faire reculer !

**Total Mongérald, la grève se poursuit**  
**LIRE p. 5**

**FÊTE ANNUELLE DE COMBAT OUVRIER**  
**Avec Loïc Emboulé**



**DIMANCHE 24 AVRIL de 11h30 à 20h dans le cadre champêtre de l'ARCHE à BAIE-MAHAULT.**

**Venez nombreux !**

**Repas, musique, débats, stand de tir, jeux... Entrée 25 €**

**PROGRAMME p. 3**

**Le personnel d'Air Caraïbe Atlantique se mobilise**

**LIRE p. 5**



## Guadeloupe

# Manifestation contre la loi travail

Le jeudi 31 mars, à l'appel de la CGTG, de la FSU et des organisations politiques Combat ouvrier, le Parti communiste guadeloupéen, le Parti de gauche et le journal *Rebelle !*, près de 200 travailleurs et étudiants ont défilé à Pointe-à-Pitre contre le projet de loi El Khomri.



Pointe-à-Pitre, le 31 mars dernier

Les différents responsables ont pris la parole pour dénoncer la loi Travail et ont dénoncé le fait que cette loi qui a été dictée par le MEDEF permet de liquider une grande partie du Code du Travail. Le gouvernement soi-disant socialiste n'a fait que satisfaire les désirs du patronat en voulant faire une loi qui est une attaque sans précédent contre les travailleurs et qui ne va pas régler le problème du chômage en faisant travailler plus sans gagner plus.

Les jeunes du journal *Rebelle !* étaient en tête de cortège. Ils ont bien compris qu'avec cette loi, leur avenir sera fait d'une succession de CDD, de conditions de travail aggravées, de licenciements facilités.

Des travailleurs de différents secteurs affiliés à la CGTG étaient présents ainsi qu'une délégation du syndicat Force Ouvrière. Les organisations syndicales n'avaient pas appelé à la grève, puisque le 31 mars tombait pendant les vacances de Pâques, mais elles ont conscience qu'il faut mobiliser les travailleurs, expliquer la loi et préparer un véritable mouvement d'ensemble pour que le gouvernement retire son projet. La CGTG a invité toutes les organisations syndicales et politiques qui s'opposent à ce projet de loi à une réunion le 4 avril 2016. Il faudra en effet bien plus qu'un rassemblement pour faire reculer le gouvernement.

## Les lycéens aussi doivent se mobiliser !

Le journal lycéen et étudiant *Rebelle !* a lancé un appel à la grève dans les lycées le jeudi 7 avril, pour exiger le retrait du projet de loi El Khomri. Avec Combat Ouvrier et d'autres organisations syndicales et politiques, les jeunes du journal *Rebelle !* ont déjà mené plusieurs actions pour protester contre le projet du gouvernement. Avant les vacances scolaires, ils avaient distribué un tract pour alerter les lycéens et les étudiants sur les dangers de cette loi. La majorité d'entre eux sont en effet les futurs salariés qui subiront toutes les régressions voulues par le Medef, si cette loi est votée. En Guadeloupe, avec un taux de chômage qui est déjà de 60% chez les moins de 25 ans, les conséquences seraient encore plus graves que dans les autres régions : les jeunes seraient condamnés à la précarité à vie.

Les lycéens de Guadeloupe ont donc de bonnes raisons de rejoindre le mouvement de protestation, encore plus que ceux de l'Hexagone !

Dès la rentrée scolaire, le 4 avril, les militants du journal *Rebelle !* se sont rendus devant les trois lycées de la zone de Baimbridge pour appeler les élèves à la grève. Les lycéens leur ont fait bon accueil, même si certains étaient encore hésitants à faire grève. Espérons qu'ils sauront se mobiliser en nombre pour exprimer leur désaccord avec la loi travail !

## Martinique

# Manifestation pour le retrait de la loi El Khomri

Le jeudi 31 mars, environ un millier de travailleurs se sont retrouvés à la Maison des syndicats de Fort-de-France pour exprimer leur rejet de la loi El Khomri. Les centrales syndicales CGTM, CDMT et FO avaient appelé leurs adhérents à faire grève et à manifester ce jour-là.

Dans le cortège de la CGTM, les salariés étaient venus avec leurs drapeaux, banderoles et pancartes. Il y avait des délégations de salariés d'EDF, de l'ONF (Office national des forêts), d'ouvriers agricoles, d'employés du commerce, du bâtiment, de la métallurgie, d'Odyssi (société de distribution des eaux), mais aussi celles de La Poste et de la Santé.

Les agents territoriaux étaient venus en grand nombre et formaient un cortège particulièrement motivé. La délégation des salariés du secteur des produits pétroliers a elle aussi été remarquée. Elle comprenait plusieurs employés de la station Total de Mongérald en grève depuis le 11 mars dernier contre un patron retors.

La manifestation était dynamique. De nombreux slogans furent lancés par les manifestants, comme : « Loi El Khomri, nou pa lé-y », « Loi El Khomri = loi patron », « Non au démantèlement du Code du travail », « Hollande nou pa mandé-ou ni l'ò ni la richès, sèl bagay nou ka mandé sé tiré lwa-a » (parodie d'un chant de gro-ka : Hollande, on ne te demande ni l'or ni la richesse, ce qu'on te demande, c'est de retirer cette loi).

### Appel à la jeunesse

Lors des différentes prises de parole, à certains carrefours, devant le marché ou devant la préfecture, des explications étaient données par des manifestants à la population. Il y eut aussi des appels lancés à la jeunesse. Elle serait la première concernée par



Dans les rues de Fort-de-France le 31 mars dernier

l'aggravation de la précarité déjà existante, qui découlerait du démantèlement projeté du Code du travail.

Après le défilé, les manifestants étaient satisfaits d'avoir dénoncé ensemble ces nouvelles attaques anti-ouvrières du gouvernement

Hollande. La plupart étaient conscients qu'il faudra poursuivre et amplifier cette mobilisation. En effet, le gouvernement et le patronat ne reculeront et retireront leur loi scélérate que confrontés à un rapport de force nettement en leur défaveur.



# FÊTE DE COMBAT OUVRIER

## Dimanche 24 avril 2016

### de 11h30 à 20 h, à l'ARCHE (Baie-Mahault)

(Route du Lamentin : tournez à droite au deuxième rond-point en venant de Pointe-à-Pître, puis à nouveau à droite sur le chemin blanc qui mène à l'Arche).

La carte que vous proposent dès maintenant nos militants sera exigée à l'entrée. La participation aux frais est de 25 € (15 € pour les enfants de moins de 12 ans). Elle comprend l'apéritif, le repas ainsi que toutes les animations de la fête. Les collations, consommations au bar et le champagne sont à la demande.

#### Tout au long de la fête vous pourrez :

- ★ Consulter nos panneaux sur l'activité de nos camarades dans les entreprises et sur nos positions politiques.
- ★ Vous entretenir avec nos camarades sur la politique, la vie, l'activité de Combat ouvrier.
- ★ Laisser vos enfants jouer au château gonflable
- ★ À partir de 16h30, danser jusqu'à 20h.
- ★ Acheter ou consulter livres, brochures et documents à la librairie de la fête.
- ★ Faire des achats à bas prix au « marché aux primeurs ».
- ★ Prendre une collation ou un café aux stands et commander des boissons au bar.
- ★ Jouer aux jeux vidéo, aux cartes, dominos, jeux de société et vous exercer au stand de tir !

#### MENU

**Entrées :** salades variées, bouchée poulet.

**Plat :** Tagine d'agneau ou ragout de porc ou duo de poissons à la crème.

**Accompagnement :** semoule, riz pois canne, banane plantain, légumes variés.

**Dessert :** Glace annou.

#### Exposé scientifique :

« Il y a 100 ans, Einstein révolutionne notre vision de l'univers ».

#### Forum politique :

« Quelle politique pour les travailleurs face à la crise et aux attaques anti-ouvrières ».

avec Loïc Emboulé



Contacts : 0590 82 92 94 ou 0690 72 61 33 ou 0690 62 79 25

## Déchéance de nationalité : Recul de François Hollande

**Après les attentats en France, le gouvernement avec sa majorité de gauche ont proposé d'inscrire dans la constitution la peine de déchéance de la nationalité pour les binationaux nés en France et condamnés pour terrorisme. François Hollande vient de renoncer publiquement à ce projet.**

Cette proposition a entraîné des désaccords au sein de la gauche mais aussi à droite. La loi n'obtiendrait pas les trois cinquièmes des voix requis pour qu'elle soit adoptée en congrès. Les opposants ont dénoncé le rapprochement avec l'extrême droite qui défend cette mesure. C'est sur ces désaccords que Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, a démissionné du gouvernement, au moins officiellement. Enlever la nationalité aux terroristes ne règle en rien la lutte contre les attentats. Ceux qui ont choisi de mourir avec des ceintures d'explosif ne sont pas préoccupés par le maintien ou pas de leur nationalité. La

droite a en un premier temps soutenu le projet mais dans ses propres rangs les opposants se sont manifestés. Toute cette agitation autour des attentats et des mesures sécuritaires a pour but de masquer d'autres propositions de loi telle la loi travail de la ministre El Khomri. Mais les jeunes et les travailleurs qui manifestent contre cette loi ne doivent rien attendre des oppositions parlementaires pour la faire annuler. Aucun aménagement de la loi ne peut lui enlever son contenu anti-ouvrier. Seule une mobilisation de plus en plus forte peut obliger François Hollande et son gouvernement à retirer leur projet.

## Martinique

### Déjeuner de soutien à Combat ouvrier Dimanche 17 avril de 12h à 19h

**COPES, route de Moutte à Fort-de-France**

**12h Pot d'accueil.**

**12h30-14h00 : Repas en musique**

**Buffet froid :** crudités variées, charcuterie, cocktail de fruits de mer

**Buffet chaud :** volaille, poisson, bœuf, gratins divers, riz, semoule

**Dessert :** salades de fruits, pâtisserie, glace.

**14h15 : Allocution de Ghislaine Joachim-Arnaud.**

**Après-midi culturelle et festive :**

**14h30 :** « Merveilles de la biodiversité marine de la Martinique », exposé de Romain Ferry, biologiste marin.

**12h30 – 16h30 :** Groupe de femmes CGTM et Témat Lari, texte en trois actes proposé par José Alpha.

**16h30 – 19h :** animation musicale avec DJ Bellone.

Vous pourrez également acheter ou consulter livres et brochures à la table de lecture, consulter nos expositions sur nos positions politiques, vous entretenir avec nos militants sur l'actualité et la politique de Combat ouvrier.

Participation aux frais 25 €. Demandez dès maintenant votre carte d'entrée aux militants (elle sera exigée à l'entrée).

Contact : 0696 28 62 12



## Querelle de façade entre EPMN et Gran Sanblé

**Depuis plusieurs semaines une querelle fait rage entre EPMN (Ensemble Pour une Martinique Nouvelle, derrière Letchimy) et le Gran Sanblé (Marie-Jeanne et Monplaisir). Ce qui les oppose porte sur les comptes des anciennes collectivités : Conseils Général et Régional.**

Le clan Marie-Jeanne accuse le clan Letchimy d'avoir mal géré et d'avoir laissé un trou financier d'environ 90 millions d'euros. Ce à quoi le clan Letchimy répond que le clan Marie-Jeanne escamote certaines données pour dénigrer leur gestion.

Les deux clans tiennent à se présenter comme les meilleurs gestionnaires des dizaines de millions d'euros de fonds européens

et français déversés dans les deux assemblées aujourd'hui réunies.

Une troisième partie, le patronat, reste tapie en coulisse, discrètement. Celle-là sait que les deux clans sont à sa disposition et évite de les critiquer publiquement. Hollande avait déclaré en janvier 2012 durant la campagne présidentielle : « ...mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom,

*pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. »*

Hollande mentait en parlant du monde de la finance comme étant son adversaire.

En revanche, il avait raison sur un point : c'est la finance et le patronat qui gouvernent.

C'est ce qu'avait confirmé, à sa façon, Emmanuel de Reynal, président de Contact-Entreprises, dans un communiqué après le 13 décembre 2015 : « Nous voulons d'abord remercier Serge Letchimy et son équipe pour le travail effectué pendant la dernière mandature

*du Conseil Régional. Sur des dossiers d'importance, nous avons pu progresser ensemble. Nous félicitons Alfred Marie-Jeanne et Yan Monplaisir pour leur nette victoire de dimanche soir. Dès les prochaines semaines, la mise en place de la nouvelle collectivité devra provoquer un " choc de confiance " en direction des entreprises... »*

### Deux clans politiques au service du gros patronat

Comme quoi, les patrons reconnaissent bien leurs serviteurs politiques !

Et leurs querelles ne font ni de EPMN ni de Grand Sanblé un meilleur parti que l'autre. ■

## Quand Marcellin Nadeau se projette dans l'avenir.

**Marcellin Nadeau, maire du Prêcheur, a été, en décembre 2015, à la tête de la liste « Nou Pèp la » pour l'élection à la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique). Il a obtenu 6,34 % des suffrages exprimés. Lors d'une interview le 7 mars dans France-Antilles il déclare sa volonté de continuer en se présentant aux législatives de 2017 et au-delà ...**

« Nou Pèp la » a été l'enseigne derrière laquelle le GRS (Groupe Révolution Socialiste, lié au NPA en France), le CNCP (Conseil National des Comités Populaires, de lointaine origine maoïste) et d'autres se sont rassemblés aux côtés de personnalités du Modemas (Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine) comme Marcellin Nadeau et Garsin Malsa, ancien maire de Sainte-Anne.

### « Rassemblement citoyen »

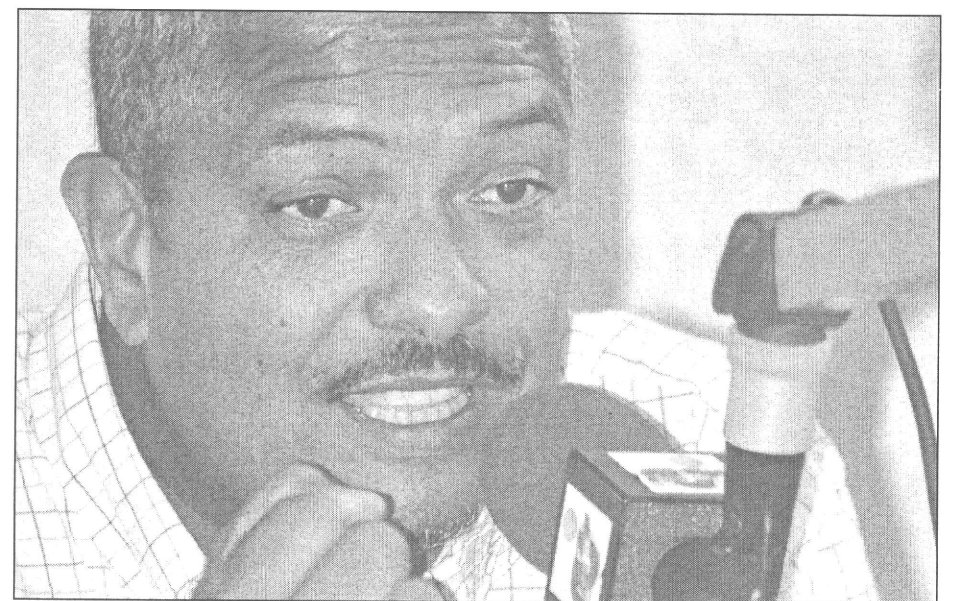
Marcellin Nadeau se félicite de ce « rassemblement citoyen » qu'il étend virtuellement en se disant de la même mouvance « citoyenne » que la liste de Nathalie Jos (Martinique Citoyenne) et de Daniel Gromat (Mouvement des Travailleurs et Peuple sans voix de Martinique). Cela lui permet de revendiquer un peu vite une base de 10 % des suffrages pour la construction de « l'alternative » qu'il appelle de ses vœux. Marcellin Nadeau dit

vouloir faire campagne en 2017 sur des « bases politiques claires » et des « exigences claires ». Mais, se gardant bien de définir celles-ci, il cherche surtout d'autres ralliements à son rassemblement sans principe : « ...nous allons rechercher les convergences possibles », déclare-t-il.

Dans cette recherche il suit une certaine mode en se disant au-dessus des partis et n'échappe pas au lieu commun de la défense des intérêts de la Martinique : « S'accrocher à des intérêts de partis, ce n'est pas servir la Martinique. »

### Nadeau ne défend pas les travailleurs

Loin des partis et des programmes, surtout celui de la défense des intérêts des travailleurs, il explique donc déjà, comme bien d'autres, qu'il y a les intérêts de la Martinique au-dessus de tout. Par exemple, parlant de l'octroi de mer, il déclare : « [il] ne protège pas notre production ! », regrettant



qu'« [il] ne joue pas son rôle fondamental de protection de l'appareil productif ».

Qui possède l'« appareil productif » ? Qui y travaille, y laissant bien souvent sa santé, permettant aux propriétaires – le patronat – d'engranger ses profits ? Ces questions sont sans doute trop simplistes pour les novateurs « citoyens » de « Nou Pèp la ».

Questionné sur ses perspectives d'avenir, Marcellin Nadeau répond : « Je retiens ce que Podemos appelle les dynamiques convergentes. ». Il veut apparaître inspiré par la « gauche de la gauche » espagnole. Une gauche qui espère arriver aux affaires au gré de succès électoraux et d'alliances diverses, mais n'envisage surtout pas de dénoncer et de s'attaquer au capitalisme lui-même, au droit que s'arroge le

patronat de diriger la société, dût-il la mener au naufrage.

L'exemple du mouvement Syriza en Grèce fournit un exemple récent de ce que les travailleurs peuvent attendre de cette « gauche de la gauche ». Élu en janvier 2015, le gouvernement Tsipras a, en quelques jours seulement, accepté de faire payer les travailleurs grecs pour satisfaire aux exigences des grandes puissances de l'Union Européenne.

De même, si Marcellin Nadeau et « Nou Pèp la » enregistraient dans l'avenir des succès électoraux, en ne remettant pas en cause la société capitaliste, ils seraient de fait amenés à la servir, avec ses injustices, ses crises et ses guerres. ■



## TOTAL Mongérald : la grève se poursuit

**Entamée le 11 mars 2016, la grève se poursuivait début avril à la station Total Mongérald de Fort-de-France. Sept des neuf salariés ont cessé le travail pour notamment exiger la réintégration d'une salariée licenciée pour de prétendus « vols ».**

Les salariés grévistes ont en face d'eux un « petit patron » retors. S'appuyant sur la décision d'un juge interdisant aux salariés « d'interpeller les conducteurs » et les menaçant de « 500 euros par infraction constatée » en cas de blocages (qui n'ont jamais existé), ce gérant a décidé de faire traîner les choses pour contraindre les grévistes à reprendre le travail sans avoir obtenu gain de cause. Une rencontre a eu lieu

le 23 mars à l'issue de laquelle le patron a fait quelques concessions sur quatre points de revendication - après sept heures de discussion ! Mais s'agissant de l'annulation du licenciement et du traitement des jours de grève (les grévistes revendiquent la moitié à la charge de l'employeur, et l'autre moitié à leur charge), aucun accord n'a pu être acté. Les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouve-

ment. Des travailleurs de La Poste et des Télécommunications sont passés les soutenir et en ont profité pour « toucher deux mots » au gérant. Ce dernier a adressé un courrier aux grévistes pour déclarer qu'il avait été l'objet d'intimidation.

### Le patron menace

Le 31 mars, après le défilé de rue dans Fort-de-France, une forte délégation de travailleurs s'est rendue à la station pour demander au gérant de négocier sérieusement. Mais sa seule concession a été de proposer de prendre à sa charge quatre jours de grève (au lieu de trois), en assortissant cela de conditions que les grévistes ont jugé insultantes et inacceptables. Le gérant

est allé jusqu'à menacer les grévistes de « sanction disciplinaire » s'ils persistaient à poursuivre leur grève.

### Appel à la solidarité des travailleurs

Avec le soutien de leur syndicat CGTM, les grévistes ont lancé un appel à la solidarité en direction des autres travailleurs.

Cette grève met en évidence ce que vivent des milliers de travailleurs, ici en Martinique, mais aussi ailleurs : on leur demande d'accepter et subir les exigences des patrons sans protester. Et c'est cette situation que la « loi travail » portée par Hollande, Valls et El Khomri veut encore aggraver.

# Guadeloupe

## Air Caraïbes Atlantique : le personnel se mobilise

**Un préavis de grève a été déposé par cinq syndicats d'Air Caraïbes Atlantique (ACA), (société qui assure les vols long-courriers, distincte d'Air Caraïbes régional). Ils protestent contre la menace que constitue le lancement de la compagnie low cost «French Blue» par le groupe Dubreuil, propriétaire de la compagnie.**

Le personnel s'est réuni en assemblée générale sur les trois sites : Martinique, Guadeloupe et Paris, à l'appel de syndicats de pilotes et de personnel de bord (PNC), dont la CGTM.

### Compagnie low cost

La direction avait déjà annoncé la création d'une compagnie low cost (à bas coût) qui devait se développer sur des lignes non exploitées par Air Caraïbes. Au départ, il était prévu que cette compagnie, qui doit commencer ses activités en juin, utilise une flotte d'Airbus A330, dont un neuf et un ou deux autres déjà exploités par Air Caraïbes. Pour Air Caraïbes, de nouveaux Airbus A350 devaient être livrés.

Or la donne a changé : la direction a annoncé que ces A350 seraient répartis entre les deux compagnies. De plus il est désormais question de l'exploitation des destinations Saint Domingue et Haïti par French Blue, voire de Cuba ou La Réunion dans l'avenir. Et les lignes des

Antilles seraient renforcées pendant la haute saison prochaine par des vols de French Blue.

Dans un message adressé à l'ensemble du personnel le 30 mars, le président du conseil de surveillance et principal actionnaire, Jean-Paul Dubreuil, fait part de sa «profonde déception» pour ce qu'il qualifie de «préavis irresponsable».

### Dubreuil se vante

Il fait état des bons résultats de la compagnie en 2015 avec une prime prévue pour le personnel, et dans le même temps se vante de son inflexibilité : «Pensez-vous un seul instant (...) qu'une épreuve de force et une démarche destructrice de valeur (sic) me permettraient d'envisager le développement d'une entreprise dans une direction que je n'aurais pas choisie ? » À la suite de quoi il prévient qu'il prendra «toutes les dispositions nécessaires pour assurer (les) vols». En réponse à ce ton méprisant, le personnel a décidé



d'avancer et de durcir le mouvement (une semaine reconductible à partir du 8 avril au lieu des trois week-ends prévus).

Le personnel a parfaitement raison de ne pas croire Dubreuil sur parole. Le seul intérêt de ce dernier est d'accroître sa fortune et

celle de ses actionnaires.

Et malgré ses rodomontades, il sait très bien que le recours à la grève a bien souvent permis aux travailleurs d'imposer aux patrons de son espèce la prise en compte de leurs revendications.

## Canal Plus : un mois de grève

Depuis le 02 mars, les salariés de Canal Plus/Canalsat Caraïbes sont en grève en Guadeloupe.

Ils réclament la réintégration d'une cadre licenciée accusée d'avoir supprimé 200 réclamations de clients. Les grévistes et leur syndicat l'UTT UGTG ont aussi déposé un cahier de revendications en 5 autres points por-

tant essentiellement sur les conditions de travail. La direction de l'entreprise refuse de réintégrer la salariée.

Après plusieurs refus, la direction a accepté la médiation de l'inspection du travail mais les négociations sont toujours au point mort. Les travailleurs tiennent bon.



# La portée et les limites de la loi « d'assimilation »

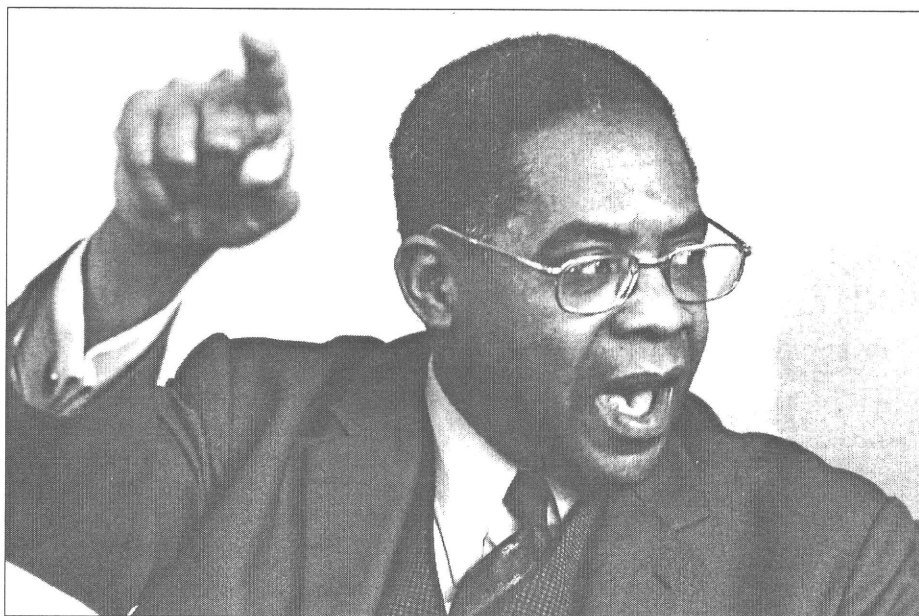
Ce sont principalement les députés communistes des quatre vieilles colonies françaises, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion qui préparèrent et firent voter la loi de départementalisation, appelée aussi du terme peu flatteur de « loi d'assimilation », en mars 1946 à l'Assemblée nationale française. Ces quatre colonies devinrent juridiquement « départements français ». La lutte de ces députés, membres de ce qui étaient alors les fédérations du Parti communiste français, le PCF, était placée sous le signe de la lutte « pour l'égalité des droits » entre ces nouveaux départements d'outre-mer et la « métropole ».

### La lutte contre l'extrême misère

Aimé Césaire, qui fut le rapporteur de cette loi, s'est expliqué par la suite sur cette politique en disant que l'urgence était d'en finir avec l'extrême misère que connaissaient ces vieilles colonies. On peut le comprendre. Rappelons-nous cette situation : il n'y avait ni eau courante, ni électricité dans la plupart des maisons. Il n'y avait pas non plus de WC. Les tinettes tenaient lieu de WC à Pointe-à-Pitre ou à Fort-de-France. Un camion passait tous les matins pour ramasser et vider ces tinettes. Une odeur pestilentielle planait dans l'air à ce moment-là et à d'autres aussi. Les canaux d'eaux souillées étaient à découvert. Il y baignait de la vermine et toutes sortes de microbes. Dans certains quartiers, il fallait franchir un petit pont au dessus de ces canaux pour rentrer chez soi comme à la rue Vatable à Pointe-à-Pitre. En cas de fortes pluies, ces eaux souillées se déversaient dans les rues. Le quartier de la périphérie du vieux Pointe-à-Pitre était appelé « le canal ». On disait par exemple : « il habite sur le canal ».

La grande majorité des maisons étaient de petites cases en bois et en tôle, très chaudes la journée et froides la nuit, favorisant les rhumatismes.

Dans ces conditions-là, les maladies se développaient comme les maladies de peau (le lota). L'éléphantiasis (les gros pieds, « pépels » en créole) était courant chez beaucoup de femmes en particulier car ce sont elles qui marchaient le plus souvent pieds nus dans ces eaux-là pour le nettoyage. La tuberculose, les maladies tropicales aussi comme le pian, la filariose faisaient des ravages. La malnutrition voire la faim, ajoutées à toutes ces mauvaises conditions de vie généraient depuis longtemps une énorme mortalité infantile ou du rachitisme chronique. Le manque de soins et d'hygiène publique était catastrophique.



Aimé Césaire

On peut dire qu'à l'époque la situation des classes populaires était similaire à celle que vivaient et que vivent encore des millions d'Africains dans les campagnes et les faubourgs des grandes villes.

Cette situation a perduré jusqu'à la fin des années 1970. Donc il faut avoir entre 50 et 60 ans pour avoir connu l'état catastrophique dans lequel vivait la majorité de la population et les changements ultérieurs en termes d'habitat, de soins médicaux, d'aide sociale.

Les députés communistes comme Rosan Girard, fondateur du Parti communiste guadeloupéen ou Aimé Césaire ont expliqué cette situation et se sont battus pour améliorer le sort de la population. Ils s'appuyaient sur les grandes grèves et luttes ouvrières d'après-guerre.

### Les avancées sociales obtenues

Une lutte pour se sortir de cette misère par l'indépendance n'aurait pas permis les progrès sociaux obtenus progressivement. Les classes pauvres des îles anglophones environnantes devenues indépendantes dans le cadre d'un accord avec le colonialisme britannique n'ont jusqu'à aujourd'hui pas, par exemple, de Sécurité sociale.

L'obtention de la Sécurité sociale et autres droits sociaux ont



L'éléphantiasis du pied était courant jusqu'à la fin des années 1970

été gagnés par la population de France dès les premières années d'après-guerre. Aux Antilles il a fallu de nombreuses luttes pour obtenir - même avec du retard et en subissant la répression - en tant que « département français », les mêmes droits ou presque que les travailleurs de « métropole ». Les militants des fédérations communistes qui devinrent ensuite PCG (Parti communiste guadeloupéen), PCM (Parti communiste martiniquais), ou PCR (Parti communiste réunionnais) furent en première ligne dans ce combat-là. Les travailleurs et la population leur en furent reconnaissants et élurent de nombreux communistes aux élections législatives, municipales, cantonales.

Par exemple, ce qui fit l'immense popularité de Césaire, ce ne fut pas la « négritude » comme chez les intellectuels et

petits bourgeois, ni ses envolées lyriques anticolonialistes. Ce fut le fait que la population lui attribua, non à tort, le fait d'être sortie de la misère, de ne plus voir ses enfants faire leurs devoirs à la lumière des bougies mais avec le courant électrique, ne plus aller pieds nus à l'école. En particulier, la plus grande partie de la population de Fort-de-France, des quartiers pauvres comme Citron, Trénelle, lui en est jusqu'à aujourd'hui reconnaissante. Un travailleur nous dit une fois : « Sé Césaire ki woté chik an pié a neg » (c'est Césaire qui a enlevé les chiques des pieds des Nègres). Cette popularité, Rosan Girard, Gerty Archimède et autres élus communistes en Guadeloupe et en Martinique la connurent aussi.

### Les limites d'une politique

Ce n'est pas leur politique sociale ni la loi de départementalisation que nous pouvons reprocher aux dirigeants communistes de l'époque. Ils ont fait une œuvre sociale immense.

Pour autant, ce que nous leur reprochons en tant que communistes révolutionnaires c'est d'avoir limité leur lutte à cet objectif-là. Ils furent la plupart du temps de bons et honnêtes gestionnaires. En général ils furent de bons maires, de bons élus réformistes. Mais ils ne furent pas des révolutionnaires prolétaires. Leur programme politique se limitait à la lutte pour l'égalité des droits puis à partir de 1958 à l'autonomie et ensuite à l'indépendance. Ils n'ont jamais proposé aux travailleurs la lutte révolutionnaire pour le renversement de la bourgeoisie et la prise du pouvoir politique par la classe ouvrière. Ils ne se sont pas battus pour cet objectif-là ni pour l'inscrire dans la conscience des ouvriers. C'est pourtant le seul objectif qui, à terme, changera les choses fondamentalement au profit des travailleurs et des pauvres des Antilles, comme de toute la planète.



# Obama à Cuba pour les intérêts des capitalistes

**Le voyage du président des USA à Cuba marque le changement de politique de l'impérialisme américain par rapport à ce pays. Il marque aussi une petite victoire pour Cuba.**

Cuba n'a jamais plié malgré l'embargo de l'impérialisme américain et ses tentatives ratées de débarquement et d'assassinat de Fidel Castro. Les USA ne sont pas parvenus à abattre ce pays et son peuple près de 60 années après la révolution castriste déclenchée contre le régime de Batista soutenu par les USA. Ce régime et les USA faisaient régner la misère la plus grande chez les paysans cubains, alors qu'une petite poignée de capitalistes américains et la mafia faisaient de Cuba, disait-on, « le bordel des USA » qui leur rapportait de grands profits. Pourtant ce n'est pas le régime castriste qui a rompu les liens au début avec les USA, ce sont ces derniers qui l'ont fait. Et c'est parce que les USA refusaient de prendre acte de la révolution cu-

baine et d'admettre les moindres changements en faveur de la population qu'ils poussèrent ce régime dans les bras de l'URSS. Castro n'était pas communiste et il l'a déclaré après la victoire de la révolution cubaine. Ce n'est que forcé d'accepter l'aide de l'URSS qu'il se déclara communiste. Après la dislocation de l'URSS et la réduction de ses aides, Cuba connut une période très difficile : la « période spéciale » où le régime dut faire subir à la population une période de privations très dures. Aujourd'hui les nouvelles relations avec les USA permettront de desserrer l'étau de l'embargo et favoriseront les échanges économiques. Mais cela, ce n'est même pas Obama qui l'a décidé, ce sont les capitalistes américains, depuis déjà un certain



Raoul Castro et Barack Obama

temps. Ces derniers savent que Cuba n'est pas un vrai danger pour eux. Par contre, il peut être un marché important et une nouvelle source de profits grâce au

tourisme et d'autres investissements. Obama n'a été que le représentant de commerce de ces capitalistes.

## Dans les entreprises

### L'Écho des hôpitaux (Guadeloupe)

#### CHU : Un cadre zélé

Comment faire des économies au CHU ? Au bloc opératoire un cadre a trouvé une solution : faire disparaître les heures supplémentaires en considérant les congés de maladies comme des absences, en décidant que le travail de nuit est compté en 35h au lieu des 32h30 légales. Économiser en volant des travailleurs, qui dit mieux ?

#### CHU : Pourtant, ce n'était pas le 1<sup>er</sup> avril !

Le mois dernier, une collègue a eu une bien mauvaise surprise : elle a reçu un courrier, datant de novembre 2015. Il s'agit d'une lettre de sanction de la direction générale. Son salaire est amputé de quatre journées ! Pourquoi, comment ? Il apparaît qu'elle a été sanctionnée de quatre jours de retenue de salaire pour absence non justifiée en juin 2015. Elle n'y comprend rien !

#### Les collègues mènent l'enquête

Après enquête diligentée avec l'accompagnement de son syndicat, on découvre que cette collègue était en repos sur le planning durant les quatre jours concernés. Heureusement elle avait en sa possession le planning du mois en question ! Le cadre du service et la direction générale ont fait une erreur ?

### Une « erreur » suspecte

Comment un cadre, ancien infirmier, ancien syndicaliste, qui a dans le passé bloqué l'entrée du CHU lors des grèves, qui a suscité une mobilisation pour refuser la présence des cadres au CHU jusqu'à 21h, peut-il sanctionner un agent sans même vérifier si elle était ou non prévue sur le planning ? Pourquoi le courrier daté de novembre 2015 ne lui est-il parvenu qu'en mars de l'année suivante ? Voilà bien des mystères, mais on a en assez de se faire « couillonner ».

### L'Écho des hôpitaux (Martinique)

#### Tous concernés

Sarkozy a annoncé vouloir faire passer la plupart des fonctionnaires sous régime privé s'il était réélu. On ne pouvait mieux nous dire que nous sommes tous concernés par cette casse du Code du travail. Les autres politiciens, de gauche comme de droite, moins fanfarons que Sarkozy, n'ont encore rien dit là-dessus, mais soyons sûrs qu'ils nous ont tous dans le collimateur.

#### Plus d'infirmiers, ça fait moins de morts

Une étude anglaise publiée récemment prouve l'évidence : davantage d'infirmiers diminue les complications, les durées d'hospitalisation et la mortalité. Lorsque le nombre de patients

dont une infirmière a la charge passe de dix à six, la mortalité diminue de 20%.

### L'Écho de Jarry

#### Gaddarkhan : toujours le même refrain !

Le patron multiplie les discours pour expliquer aux ouvriers qu'« il n'y a pas de travail ». Cela fait des années qu'il chante la même chanson. Pourtant, sur le terrain et sur les chantiers, les ouvriers sont surchargés de travail. Ce refrain répété en boucle n'a qu'un seul objectif : maintenir la pression sur les travailleurs et justifier toutes les fois où le patron ne reverse pas leur dû aux ouvriers. *Tout mizik ka démodé, sôfta-y ?*

#### Quand une patronne se lâche... c'est pas beau à voir !

La présidente de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) de Guadeloupe s'est confiée à la presse à propos de la « loi travail ». Tout y passe : depuis les jeunes qui « ne veulent pas travailler », jusqu'aux salariés qui « font en sorte d'être licenciés pour obtenir des indemnités ». Ce qui la fait rêver ? Le système américain, parce que « aux États-Unis on peut licencier quelqu'un en dix minutes ». Comme on dit aux USA, *no comment !*

### Pawol a travaillé bannann

#### Le président de région au service des planteurs

Comme son prédécesseur à la Région, Chalus, à peine élu, prouve au Groupement des Planteurs qu'il est à « leur disposition ». Notamment pour leur verser des subventions et les aider à augmenter leur quota de 77 000 à 100 000 tonnes. Le prétexte invoqué est de créer 500 emplois pour les jeunes. Mais connaissant les planteurs, c'est le cadet de leurs soucis. Leur seul objectif c'est de s'enrichir un peu plus rapidement grâce aux aides et aux contrats précaires de toutes sortes.

#### SCA-Shangy : Halte à l'arbitraire...

Contrairement à ce qui s'est passé sur presque toutes les autres plantations, la direction ne nous a pas fait travailler le jeudi 3 mars (Mi-Carême), ni le vendredi 4. Or le jeudi 3 est une journée chômée qui doit être payée si on ne vous donne pas de travail.

Résultat : nous avons perdu deux journées de salaire. Cet argent va permettre à T. Dambas et aux actionnaires de la SCA-Shangy de gonfler leur fortune. Le « vase » de la colère finira par déborder.



## Élections américaines : Deux clowns qui essaient de nous remettre dans le système

**Des élections primaires ont lieu aux USA en vue de désigner les candidats des partis démocrate et républicain. Deux candidats qui n'étaient pas favoris font d'importants scores sur des programmes populistes : Bernie Sanders chez les démocrates, et Donald Trump chez les républicains. Les militants du groupe trotskyste *The Spark* (l'Étincelle) expliquent ici pourquoi tous deux attirent les votes populaires tout en étant des candidats du système.**

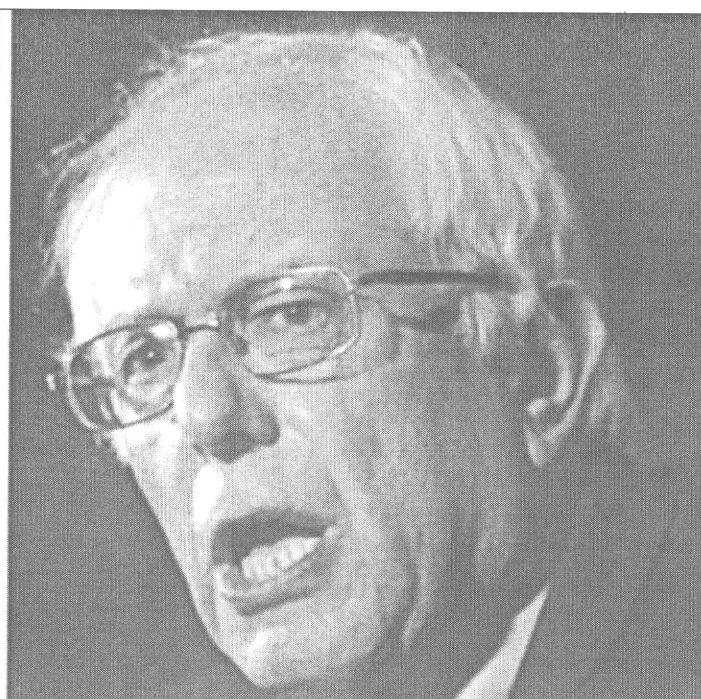
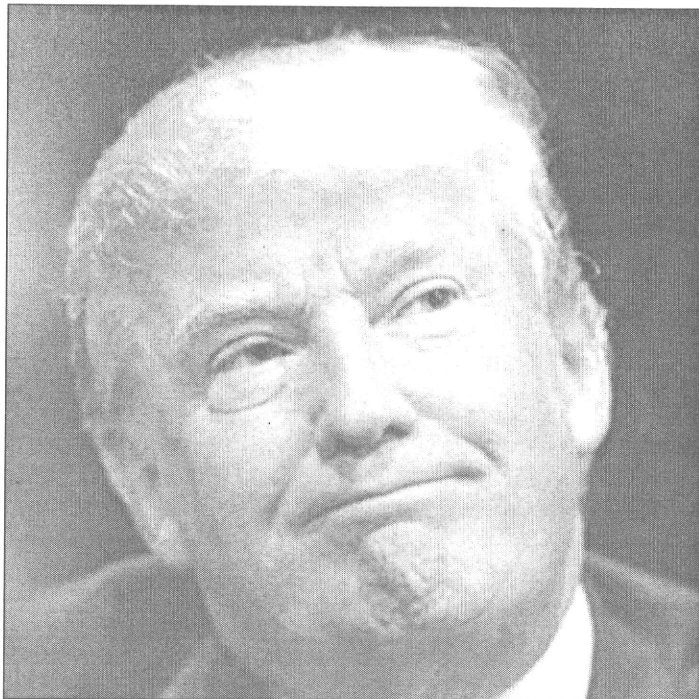
Au moins deux millions et demi de personnes ont voté aux primaires dans le Michigan – près d'un million de plus que le précédent record qui datait de 44 ans. Dans d'autres États, un phénomène similaire s'est produit.

Les gens se mobilisent pour exprimer leur colère contre le système politique actuel et « la politique habituelle ». Ils l'ont fait en votant en nombre pour deux prétendus « candidats marginaux », le démocrate Bernie Sanders et le républicain Donald Trump.

Du côté républicain, Donald Trump a déclaré qu'il « ramènerait les voitures dans le Michigan ». Dans le Michigan et d'autres États qui ont connu un appauvrissement dramatique et le dépeuplement des villes industrielles, est-il surprenant que les ouvriers applaudissent quelqu'un qui promet de « ramener tous les emplois chez nous » ? Sanders a accusé les administrations précédentes d'avoir « transféré les emplois à l'étranger ». Il a dit : « Aujourd'hui, je me suis tenu fièrement aux côtés de centaines de syndicalistes et d'écologistes pour m'opposer au Partenariat Trans-Pacifique... qui est la continuation d'une série de mauvais accords commerciaux qui nous ont coûté des millions de bons emplois américains. »

Avec des mots différents, Trump et Sanders se rejoignent – ils attaquent tous deux « le libre échange », l'accusant d'être la cause des suppressions d'emplois, chacun d'eux clamant qu'il inverserait cette politique.

En réalité, la grande majorité des emplois ont été perdus à cause de ce que les grandes compagnies ont fait dans ce pays : en extrayant de plus en plus de travail d'un nombre réduit de personnes et jetant les autres à la rue. Il y a davantage de production aujourd'hui dans ce pays qu'il n'y en a jamais eu auparavant. Alors pourquoi y a-t-il moins d'emplois ? La cause véritable et dévastatrice des pertes d'emplois, c'est l'augmentation des cadences.



Donald Trump (à gauche) et Bernie Sanders (à droite)

En condamnant « le libre échange », ces deux prétendus « candidats marginaux » excusent tout simplement les crimes des grandes entreprises et de Wall Street – qui sont bien au cœur du système.

Trump et Sanders prétendent critiquer le système, mais ils en font entièrement partie.

Pendant des années, les républicains ont essayé de construire une base électorale en faisant appel aux idées racistes au sein de la population et en s'attaquant au droit des femmes à disposer de leur corps. Trump fait exactement la même chose – juste plus ouvertement, de façon plus grossière et plus vicieuse.

### Les mêmes politiques

Pendant des années, les démocrates ont prétendu défendre les travailleurs. Mais sur tout ce qui compte vraiment, ils ont fait presque comme les républicains. Ils ont octroyé des suppressions d'impôts aux riches, ils ont donné des centaines de milliards de dollars aux banques, ils ont réduit l'accès des femmes à l'avortement, ils ont supprimé des protections pour les chômeurs, ils ont mis des gens en prison au lieu d'utiliser l'argent public pour créer des emplois. Ils ont mis en œuvre les mêmes politiques guerrières. Et Sanders a voté à 98 % avec le parti démocra-

te. Il dit que les frais de scolarité à l'université devraient être gratuits, mais voyons son bilan en matière d'enseignement – abyssal ! Dans l'action, il est un vrai soutien du *statu quo*.

### Il nous faut un autre parti

Les gens votent aujourd'hui pour de soi-disant « outsiders » pour exprimer leur colère. Mais quel est l'intérêt de voter pour un « outsider », quand cet « outsider » ne fera rien d'autre que vous ramener dans le système pourri qui détruit nos vies ? L'apparence de la nouveauté a apporté quelques voix à Trump et à Sanders. Mais au bout du compte, ce sera la même vieille histoire : quatre ans de plus avec ces partis, le républicain et le démocrate, dont tant d'électeurs ont plus qu'assez.

Il nous faut notre propre parti, un parti de la classe ouvrière. Nous avons besoin d'un parti qui dira la vérité aux gens : que nous n'obtiendrons pas ce qu'il nous faut si nous ne nous battons pas.

Nous avons besoin d'un parti qui luttera contre les haines ethniques qui déchirent la classe ouvrière ; un parti qui combattrait tout ce qui la divise. Nous avons besoin d'un parti qui soutiendra tous les combats que les travailleurs sont prêts à mener. Un parti qui essaiera de rassembler ces

luttons, unifiant les forces de la classe ouvrière. Il nous faut un parti que seuls les travailleurs peuvent construire, un parti qui sera basé sur leur pouvoir. Il nous faut notre parti, un parti de la classe ouvrière.

### ABONNEMENT

**12 MOIS :**

**Sous pli fermé 33 €**

**Sous pli ouvert 25 €**

**Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Ci-joint par chèque la somme de ..... euros.**

**Règlement par chèque adressé à :**

**M. Philippe ANAÏS**  
**Combat ouvrier**  
**1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -**  
**97 128 GOYAVE - Guadeloupe,**  
**Antilles Françaises**

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance  
**EN GUADELOUPE :** Philippe Anaïs  
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128  
GOYAVE—Guadeloupe

**EN MARTINIQUE :** Louis MAUGÉE  
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Composition - Impression  
Imp. ERAPRES

Commission paritaire : 51728

Site internet : [www.combat-ouvrier.net](http://www.combat-ouvrier.net)  
Courriel : [redaction@combat-ouvrier.net](mailto:redaction@combat-ouvrier.net)